



L'actu du CA

LA POSTE RÉSISTE!

Les résultats du premier semestre du Groupe La Poste ont été présentés par Stéphanie BERLIOZ, nouvellement nommée DFI du Groupe le 1^{er} août 2024. Ces résultats sont en augmentation de 7% (RNPG 495 M€), portés par les activités de CNP Assurances mais aussi grâce à une baisse des charges fiscales.

On constate une conjoncture macro-économique aussi difficile qu'en 2023, avec un « effet inflation » toujours présent dans les charges du Groupe. À cela s'ajoute un contexte particulier en France avec une instabilité politique et une faible croissance économique.

Le chiffre d'affaires est, quant à lui, en légère baisse de 0,6% soit 16 985 M€, impacté par une nouvelle chute du courrier de 10,3% ; **l'activité courrier représente, aujourd'hui, moins de 15% du chiffre d'affaires du Groupe La Poste.** Il faut noter que cette baisse du trafic a, depuis 2013, entraîné une perte de CA de 6 Mds€, soit l'équivalent du CA de la RATP.

Les trois tours des élections (européennes et législatives) ont rapporté 49 M€ à La Poste. FO Com salue, une fois de plus, l'exemplarité du travail des postiers qui se sont adaptés et se sont investis malgré une reconnaissance financière minimaliste.

Le Groupe continue de se séparer de certaines de ses filiales « non-rentables » (Ma French Bank, CNPA Chypre, ...) et ralentit ses investissements de croissance externe.

Le projet de partenariat entre CNP Assurances et la Mutuelle Générale (mutuelle historique des postiers) va permettre à la CNP de développer ses activités « assurance santé et prévoyance » et à la MG de faire bénéficier aux postiers retraités d'une mutuelle de qualité avec une hausse raisonnable des cotisations (4,5% en 2024 et 3,25% en 2025), non-exponentielle contrairement à ses concurrents qui augmentent les cotisations de plus de 10% l'an. Pour FO Com, ce partenariat est la garantie, pour les postiers, de continuer à pouvoir compter sur une « mutuelle 1945 », dont la valeur principale est la solidarité.

1^{ER}
SEMESTRE
2024

Septembre 2024

Contactez votre administratrice
isabelle.fleurence@fo-communication.fr

La transformation du modèle stratégique se poursuit, modèle devenant plus varié, plus numérique et plus tourné vers l'international. La Poste espère ainsi générer des revenus plus diversifiés.

Les chiffres clés des résultats du Groupe

Les revenus du Groupe reposent donc sur quatre items : les services avec la distribution des repas (en forte croissance), Colissimo (augmentation de 3,1%), GeoPost (qui totalise 56% des revenus) et La Banque Postale avec CNP Assurances.

Indicateur Financier (en M€) 1 ^{er} semestre	2023	2024
Chiffre d'Affaires du Groupe	17 086	16 985
RNPG (résultat net)	461	495
EBITDA ajusté	1480	1134
Free cash-flow	- 128	- 261
Dette nette	11314	12 359
REX du Groupe	1166	1127

Les revenus du Groupe reposent donc sur quatre items : les services avec la distribution des repas (en forte croissance), Colissimo (augmentation de 3,1%), GeoPost (qui totalise 56% des revenus) et La Banque Postale avec CNP Assurances.

Le résultat d'exploitation du Groupe s'élève à 1127 M€ (-3,4%).

La Banque postale avec sa filiale CNP Assurances y contribue majoritairement, GeoPost (333 M€) et la Branche Grand Public et Numérique pour 61 M€ complètent ce résultat. La Branche Services Courrier Colis, quant à elle, accuse une perte de 42 M€.

La Poste a ralenti sa croissance externe à 58 M€ au 30 juin 2024 contre 433 M€ au 30 juin 2023 mais espère redresser ses marges afin de pouvoir à nouveau investir.

Le ratio d'endettement explose (+7,8%) mais il devrait se normaliser sous l'effet du versement d'un dividende de LBP en septembre et revenir à 4% en fin d'année, ce qui constituerait un ratio acceptable.

En matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), le Groupe, certifié SBTi (Science Based Targets Initiative) fait toujours partie des meilleurs élèves au monde et possède même une décennie d'avance sur l'Accord de Paris. FOCom ne peut que se féliciter de cet engagement mais sera vigilante quant à l'impact, en termes de contraintes, sur les conditions de travail des postiers.

Les chiffres clés de la BSCC

1 ^{er} Semestre	2023	2024
Baisse volume courrier	- 9,7%	- 10,3%
Chiffre d'affaires total BSCC en M€	4 989	4 983
REX	134	- 42
Trafic courrier en Md d'objets	3,2	2,9
Trafic Colissimo en Millions d'objets	219	231

Nous constatons un résultat un peu au-delà des prévisions, conséquence d'une bonne maîtrise des charges et d'un effort de productivité « grâce » à l'accélération des réorganisations de ce 1^{er} semestre. FOCom a dénoncé cette précipitation, d'une part responsable d'innombrables erreurs aux lourdes conséquences sur le travail de tous, d'autre part en contradiction avec les accords CSE récemment signés (changement de périmètres). Et c'est encore et toujours le savoir-faire et le sérieux des postiers (cadres et non-cadres) qui permettent ces bons résultats.

Le léger recul du chiffre d'affaires, quant à lui, est dû à la baisse des volumes (-20% sur les imprimés publicitaires par exemple). Celui-ci est toutefois compensé par Colissimo (+16%),

**Augmentation
des tarifs :
une fausse
bonne idée**

par les nouveaux services et par un effet favorable de la hausse tarifaire de janvier 2024 (144 M€). En 2025, La Poste augmentera à nouveau ses tarifs de 6,8% en moyenne pour le timbre et de 5,2% pour Colissimo.

FOCom comprend les motivations de La Poste dans sa démarche économique, la baisse du trafic appelant à rechercher d'autres moyens de financement. C'est également dans cette logique que la Poste privilégie de plus en plus les commandes et les affranchissements en ligne et ferme de plus en plus de bureaux de Poste. Or, comme l'a déjà fait remarquer FOCom, ces choix risquent d'avoir l'effet inverse de celui recherché. La hausse des tarifs accélère de facto la baisse du trafic, notamment celui des colis. Quant à la dématérialisation de ses produits et services, elle laisse près de 13 millions de clients souffrant d'illectronisme sur le bord du chemin. Si l'on conjugue ces décisions à la fermeture de nombreux bureaux de Poste, La Poste se donne de moins en moins les moyens de répondre aux besoins de ses clients et donc n'assure plus un service public de qualité. S'il suffisait d'augmenter les tarifs, la question serait depuis longtemps résolue. Or la réponse se situe à un autre niveau : celui de l'État qui doit subvenir au financement total des missions de service public.

Colissimo est en repli de 2 M€, du fait de deux éléments qui margent moins : Les colis provenant de Chine et la livraison hors domicile (+13%).

Les difficultés rencontrées par le secteur des Imprimés Publicitaires se poursuivent et même s'accroissent avec le « oui pub ». Dans ce contexte, La BSCC, au travers d'un accord de transition signé par FOCom en janvier 2024, a intégré dans ses effectifs l'ensemble du personnel opérationnel de la filiale Médiaposte (4 500 personnes). La filiale, quant à elle, avec 368 salariés, agents de maîtrise et cadres, se diversifie pour se consacrer essentiellement à la gestion des contrats et aux activités numériques.

L'accord de transition permet aux médiapostiers devenus « postiers IP » de conserver un certain nombre de dispositions : prime de fidélité, prime d'ancienneté reprise dans la rémunération de base avec une nouvelle grille de correspondance (disparition du 1.1). Et depuis le 2 février, ils sont également éligibles aux titres restaurant et avantages COGAS ainsi qu'aux accords en vigueur à La Poste maison-mère.

Concernant les nouveaux services, La Poste a livré, au premier semestre, 6 millions de repas essentiellement à des personnes âgées, contre 5 millions sur toute l'année dernière. « Dans dix ans, la première activité des 65 000 facteurs français sera la livraison de repas à domicile », prédit le PDG Philippe Wahl.

« Dans dix ans, la première activité des 65 000 facteurs français sera la livraison de repas à domicile », prédit le PDG Philippe Wahl.

1 ^{er} Semestre	2023	2024
Chiffre d'affaires en M€	7 639	7 741
REX en M€	291	272
Free cash-flow M€	642	197
RNPG M€	- 188	131
Trafic GeoPost en millions d'objets	1014	1040

Après une année 2023 très compliquée (vente à perte de Stuart et d'Urby ainsi qu'une procédure judiciaire concernant BRT avec un coût de 162 M€), GeoPost voit son chiffre d'affaires croître de 1,3% progressant de 10% à l'international et de 7% en France.

La moitié de la baisse des CAPEX du Groupe provient du décalage et de l'optimisation des investissements de GeoPost.

Le CAPEX regroupe toutes les dépenses se rattachant aux investissements matériels.

Le résultat de GeoPost accuse un recul de 19 M€. En cause, la non-cession de la filiale Russe ainsi que l'ouverture d'un HUB initialement prévue mais finalement reportée au second trimestre.

À l'instar de Colissimo, l'arrivée rapide des flux du e-commerce chinois, principalement en Europe de l'est, et le hors domicile (115 000 points relais et consignes) diminuent les marges malgré une augmentation de l'activité « Vinted ».

DPD Allemagne se redresse mais accuse toujours des pertes, DPD UK est également en léger repli tandis que DPD France est en croissance.

Chronopost reste rentable mais rencontre des difficultés avec son activité premium concurrencée par Colissimo.

Asendia stabilise son chiffre d'affaires (1239 M€). A noter une hausse de 49 M€ de son activité logistique et une baisse de 57 M€ pour son activité digitale.

Les salaires ayant augmenté du fait de l'inflation en Europe et notamment en Pologne, GeoPost a dû absorber ces dépenses supplémentaires (8%) par une baisse des charges de fonctionnement.

GeoPost étant une priorité stratégique du Groupe, elle doit, selon FOCom, continuer à se développer au travers de l'activité hors-domicile, du B to B mais aussi consolider sa présence en Europe.

Le 24 juillet dernier, FOCom a signé un avenant concernant l'accord GeoPost de 2017 (voir la dernière actu du CA d'avril 2024). Cet avenant impactera tous les salariés de GeoPost et ses filiales partout dans le monde. En plus de la reconnaissance du droit à la liberté syndicale ou de rémunérations égales ou supérieures au salaire minimum national, cet avenant a pour objectif, entre autres, de bâtir un système qui repose sur le respect des droits fondamentaux des travailleurs. Signer cet avenant est donc un pas de plus pour le respect des conventions de l'Organisation Internationale du Travail et des principes et droits fondamentaux au travail issus de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies.

Les chiffres clés de la BGPN

1 ^{er} Semestre	2023	2024
Chiffre d'affaires en M€	3 337	3 209
Points de contact (6 692 bureau de Poste)	17 563	17 022
Charges opérationnelles M€	3 207	3 158
La Poste Mobile Parc Mobile en milliers d'abonnés	2 211	2 371
REX M€	138	61

Pour la première fois, la fréquentation des bureaux de poste est équivalente à l'an passé à la même période (160 millions de minutes ROP) grâce à la remise des instances Colissimo, Chronopost, au flux Vinted et ce, malgré l'arrêt de Western Union.

Le chiffre d'affaires de la BGPN est en repli de 3,8% et son résultat d'exploitation en chute de 55,6%. Ce dernier est consécutif à une variation défavorable des provisions sur charges de personnels (charges TPAS transférées au Groupe) et de la baisse du trafic courrier, lui-même insuffisamment maîtrisé par la hausse des tarifs et par la sous-compensation du service universel.

Pour la première fois, la fréquentation des bureaux de poste est équivalente à l'an passé à la même période (160 millions de minutes ROP) grâce à la remise des instances Colissimo, Chronopost, au flux Vinted et ce, malgré l'arrêt de Western Union.

On peut souligner un développement des activités bancaires (+105% du TRO, ratio de rentabilité) et une augmentation de 11,9% de part de marché ainsi qu'une hausse du taux d'unité de compte dans les contrats d'assurances. Certes, les résultats commerciaux semblent s'améliorer mais à quel prix pour les postiers de la Ligne Conseil Bancaire !

Les objectifs, toujours croissants, deviennent de plus en plus inatteignables, La Poste demandant plus d'exigences qualitatives sur les dossiers. En retour et malgré les multiples interventions de FO Com, elle a refusé d'ouvrir des négociations sur le management, la qualité de vie au travail et la rémunération des personnels de la LCB. Dénonçant cette décision, nous continuons

à exiger l'ouverture d'un dialogue à même d'apporter des améliorations concrètes à tous les personnels.

L'activité ETG (code de la route) est en progression de 34% pour un chiffre d'affaires de 18 M€ favorisée par une augmentation des bureaux aménagés en centres d'examen et l'abaissement de l'âge du permis à 17 ans.

Le travail consciencieux des postiers permet à la BGPN de voir progresser ses indicateurs NPS (46 chez les particuliers, 80 sur les professionnels et 64 sur la Ligne Conseil Bancaire).

Côté nouveaux services, La Poste déclare une croissance de 38% sur le nombre de contrats « veiller sur mes parents ».

Concernant le numérique, Docapost est en augmentation de 3%. La croissance des activités de Markeshot (+101%) et Probayes (+19%) compense Softeam en baisse. Par ailleurs, les activités de confiance numérique progressent de 10% (acquisition Maincare et Weliom). Le chiffre d'affaires de Digiposte bénéficie d'une augmentation de 26% soit 11,1 millions de coffres numériques.

Le parc d'identité numérique atteint 5,6 millions. FO Com déplore cependant, que le numérique ne pèse actuellement qu'environ 3% dans le chiffre d'affaires de La Poste alors que ce secteur devrait être un vrai moteur économique.

Créée en 2011, la filiale La Poste Mobile (LPM), détenue par La Poste (51%) et SFR (49%), est en passe d'être rachetée par Bouygues Télécom pour un montant de 950 M€. Le Groupe entend effectuer une opération financière fructueuse au regard de la bonne santé de l'opérateur tout en gardant la main sur la distribution de la marque. Sans se prévaloir de cette décision stratégique et financière, FO Com se félicite que les postiers puissent continuer à vendre LPM dans les bureaux de poste, soutenant ainsi emplois et activité.

Les Chiffres clés de La Banque Postale

1 ^{er} Semestre	2023	2024
PNB LBP M€	3864	3649
Coefficient d'exploitation en % (charges PNB)	63,8	69,9
Crédit immobilier MD€	5,4	3,6
RNPG en M€	580	515

Sans vouloir paraître trop anxiogène, il faut admettre que La Banque Postale rencontre toujours des difficultés. Le premier semestre a en effet enregistré une chute de 11,3% du bénéfice par rapport à l'année précédente pour s'établir à 515 M€.

Cette baisse significative est principalement due au ralentissement des activités de CNP Assurances (décollecte de l'assurance vie en Italie). Toutefois, malgré cette contre-performance, CNP Assurances demeure le principal moteur financier du Groupe.

Le Produit Net Bancaire a atteint 3,65 Mds€ au premier semestre, soit une diminution de 5,6% par rapport à la même période l'année dernière. Il s'agit là d'un résultat qui reflète les difficultés rencontrées par la banque dans ses activités principales.

Quant au coefficient d'exploitation qui indique la part de PNB pour couvrir les charges, il ne cesse d'augmenter sur les activités bancaires (+110,4%). Cependant, il est ramené à 69,9% grâce à celui de la CNP.

La Banque Postale continue d'enregistrer des pertes sur le crédit immobilier à hauteur de 33% dans un contexte de taux d'intérêts toujours élevés et avec une baisse des prix de l'immobilier conjuguée à une forte rigueur sur l'octroi de crédit. Les crédits citoyens, pour leur part, progressent. Pour FOCom, le crédit immobilier doit redevenir moteur du développement de l'activité bancaire.

La Poste annonce également une baisse de la production des crédits à la consommation de 1,9%.

Dans ce contexte tendu, LBP a décidé de se séparer d'activités non rentables comme Ma French Bank. Ainsi, les clients sont invités à se rendre dans les bureaux de poste où il leur sera proposé une offre de bienvenue et un service gratuit d'aide à la mobilité bancaire. FOCom s'insurge face au manque d'ambition de La LBP qui n'espère récupérer que 15% des clients Ma French Bank. FOCom, également inquiète sur le reclassement des personnels dans le Groupe, principalement à Lille où le bassin d'emplois n'est pas extensible, est mobilisée pour soutenir et accompagner tous les banquiers concernés.

La Banque de Financement et d'Investissement (BFI) vient encore de changer de nom pour devenir BEDL (Banque des Entreprises et du Développement Local). Avec un PNB en augmentation de 4,7% et un COEX également en hausse de plus de 10 points, BEDL a conclu un nouveau partenariat de 3 ans avec la Banque Européenne d'Investissement à hauteur de 600M€ pour réaliser de grands projets. Nouveau nom (encore !), nouveau départ. Pour FOCom, espérons que le développement et le succès soient toujours au rendez-vous.

On remarque que Louvre Banque Privée voit son REX baisser de 7,9% du fait de nombreux investissements pour la création de ses 103 espaces. Enfin, l'intégration de la Financière de l'Échiquier, société de gestion, se poursuit positivement avec l'absorption de Tocqueville finance.

Toutes les banques de détail sont en difficulté et cette situation peut encore se détériorer avec les craintes de ralentissement économique aux États-Unis. L'activité de vente au détail de La Banque Postale souffre un peu moins que les autres des effets négatifs du contexte économique grâce à une augmentation tarifaire sur les produits d'équipement et une baisse moins marquée des dépôts à vue.

Stéphane DEDEYAN, président du Directoire, a poursuivi son plan de remédiation (200 M€) et mis en place 12 « chantiers » qui doivent permettre à la banque de sortir la tête de l'eau en 2026.

Pour FO Com, quelles que soient les solutions et décisions, les postiers ne devront connaître ni objectifs à la hausse ni pressions supplémentaires. Ils doivent, au contraire, voir leurs conditions de travail et de rémunérations améliorées. A noter que la banque favorise le recrutement en interne.

FO COM : DES NÉGOCIATIONS, DES BATAILLES ET DES VICTOIRES...

Dans cette période compliquée, La Poste résiste donc et c'est tant mieux ! Mais sa situation pourrait être meilleure si on réglait l'épineuse question du coût des missions de service public. Rien que pour l'année 2023, La Poste a dû déboursier 843 M€, toutes missions confondues, ce qui affaiblit le Groupe malgré une diversification de ses activités. Pour FO Com, les pouvoirs publics doivent prendre en charge le coût total de ces missions à l'euro près mais aussi reconduire, par la loi La Poste comme opérateur du service universel postal à compter du 1^{er} janvier 2026.

C'est en ce sens que lors du Conseil d'Administration du 13 juin dernier, FO Com a adressé une lettre ouverte aux membres présents et plus particulièrement aux actionnaires rappelant que ce soutien financier, que le Groupe est en droit d'attendre dans le cadre républicain, est la condition indispensable pour que La Poste puisse :

- **Assurer ses missions traditionnelles tout en en développant de nouvelles, liées à ces évolutions, en particulier dans les domaines des services de proximité et dans les secteurs identifiés comme étant en rupture ou en transition (numérique, écologique, silver Economy).**
- **Garantir un haut niveau de qualité dans l'accomplissement de ses obligations publiques et concurrentielles.**
- **Assurer à tous les postiers la reconnaissance de leur travail, lui donner un sens attractif et leur apporter le bien-être dans l'entreprise.**

D'ailleurs, de l'aveu même du Président de la Caisse Des Dépôts et Consignations, premier actionnaire du Groupe, « *le sac à dos [pour La Poste] devient trop lourd* ». Puisse cette prise de conscience raisonner comme un espoir... Aujourd'hui, ce que l'État ne donne pas, les postiers le compensent en partie, au travers des réorganisations, des suppressions d'emplois, d'objectifs déments et autres pressions.

Alors oui La Poste résiste mais à quel prix ?

Au prix de la santé physique et mentale de ses personnels pour commencer. La dégradation des conditions de travail, avec notamment des réorganisations à outrance et nombre de secteurs en sous-effectifs, est telle que l'absentéisme explose (coût de 500 M€ en 2023) avec 66% d'absences de longue durée. Depuis plusieurs années, FO Com exige une étude approfondie sur les causes et la mise en place de solutions telles qu'une plus grande reconnaissance de la pénibilité, des actions contre les incivilités ou encore l'embauche de personnel médical en nombre suffisant. À noter que la moitié des licenciements, 1405 pour 2023, sont du fait des inaptitudes dont bon nombre sont liées à la pénibilité du travail.

Au prix des salaires en berne ensuite. De plus en plus de postiers ont du mal à terminer les fins de mois. Les négociations salariales annuelles obligatoires (NAO) finissent souvent en demi-teinte au regard de l'inflation et notamment en ce qui concerne les prix des produits

de première nécessité ainsi que ceux de l'énergie qui impactent tous les postiers. Ceci amène FO Com à considérer les autres éléments de rémunération comme une bouffée d'oxygène. Raison pour laquelle, tout en revendiquant le 13^e mois, l'augmentation générale des salaires et du point d'indice à même de résoudre le problème de façon pérenne (pouvoir d'achat mais aussi retraite et protection sociale), FO Com ne néglige aucune négociation en la matière, ni aucune bataille.

La prime d'intéressement, dépendante d'un accord, est versée selon divers critères que FO Com a âprement négociés au premier trimestre 2024. Mais elle dépend aussi et surtout des résultats du Groupe qui permettent une base de calcul pour ladite prime... Le RNPG et l'EBITDA sont donc les éléments essentiels: plus ils seront élevés, plus les majorations négociées en lien avec les divers indicateurs autoriseront un meilleur intéressement. Et cela n'est possible qu'avec un accord. Le dernier, signé par FO Com et les autres organisations syndicales à l'exception de SUD et CGT, couvrira la période 2024-2027. Le précédent, également signé par FO Com, a permis à chaque postier de percevoir 1924,41 euros net sur la période concernée (2021-2023).

La rémunération, c'est aussi parfois de longues batailles comme celle de Parcours professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) concernant la grille indiciaire des emplois supérieurs.

Les fonctionnaires de La Poste (et d'Orange) étaient jusqu'alors les grands oubliés de la réforme Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) mise en place dans la Fonction Publique. L'injustice vient d'être réparée, l'Etat s'étant enfin décidé à présenter un décret, 6 ans après une négociation qui avait abouti à un accord.

Depuis début 2000, FO Com, constatant l'oubli des grilles de La Poste, a utilisé tous les moyens pour alerter les gouvernements successifs avec des dépôts de vœux auprès du Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État (CSFPE) et diverses interpellations des ministres concernés. Le sujet faisait également l'objet d'interventions lors des diverses négociations de La Poste. Jamais nous n'avons lâché l'affaire et c'est le 3 juillet dernier, que FO Com a pu donner un avis favorable devant le CSFPE. Si ce n'est pas encore un solde de tout compte, c'est une belle avancée.

Retrouvez notre dossier sur notre site en flashant le QR Code ci-dessous.



CONCLUSION

Pour FOCom, la stratégie du Groupe La Poste ne peut se résumer au triptyque acquisition/fusion/externalisation. Elle doit avant tout reposer sur une dualité entreprise de missions de service public / entreprise innovante dans la recherche de nouvelles activités. Le Groupe doit également mieux considérer la dimension humaine. Derrière les chiffres, il y a des femmes et des hommes pour qui les choix stratégiques doivent être porteurs d'espoir. L'avenir se construit, avant tout, avec des postiers reconnus, motivés et respectés.

Le 1^{er} novembre prochain, après les élections professionnelles qui se dérouleront du 9 au 14 octobre, la bascule vers une autre forme de dialogue social marquera un tournant dans les relations sociales au sein de La Poste. Tout en prenant conscience que les nouvelles règles régissant le Comité Social Economique (CSE) ne sont favorables ni aux personnels, ni aux organisations syndicales, FOCom entend cependant se saisir de cette occasion pour vous donner le pouvoir d'agir.

VOTER FO COM

- C'est soutenir **un syndicat au service de tous**, cadres, non cadres, fonctionnaires, salariés dans tous les secteurs d'activité, **un syndicat réformiste** et non réformateur, **un syndicat indépendant**, qui fait de la pratique contractuelle syndicale une arme au service de la justice sociale, avec, comme leitmotiv des revendications claires : **salaires, emplois, protection sociale (retraites, santé...), conditions de travail**. Rappelons qu'il faudra **50% de représentativité syndicale** pour qu'un accord soit valable.
- C'est pouvoir compter sur **des militants expérimentés et engagés** qui travaillent avec des référents SST, juridique, RH, handicap, cadres...
- C'est recevoir de **l'information** avec des publications régulières et des réseaux sociaux actifs.

DÉTERMINÉS

DU 09 AU 14 OCTOBRE 2024, ASSUREZ VOTRE AVENIR

Votez et faites voter FO Com !



NOUS SUIVRE

L'actualité au quotidien



www.focom-laposte.fr